



INFORMATION CARTE GRISE

(message de la Région Auvergne-Rhône-Alpes)

Veillez trouver ci-dessous les informations à jour concernant les démarches pour le certificat d'immatriculation :

Depuis 2017, Il n'est plus possible d'effectuer les démarches pour la carte grise en Préfecture et Sous-Préfecture.

Afin de réaliser votre demande de certificat d'immatriculation pour votre véhicule (neuf ou occasion), il est à présent nécessaire de passer par l'une de ces deux options :

- **Site de l'ANTS (Agence National des Titres Sécurisés)**
: <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- **Un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture :**
trouver un [garage dans le 73](#)

- *Attention, il existe des sites frauduleux, utilisant un aspect graphique ressemblant aux sites gouvernementaux, proposant les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût plus élevé. Afin de vous informer correctement sur le prix ainsi que sur les étapes à suivre veuillez consulter [ce guide](#).*
- En cas de perte de votre certificat d'immatriculation, consultez les [démarches à suivre](#).

- Si vous rencontrez des difficultés à effectuer votre demande via l'ANTS, il est possible de s'orienter vers un garagiste agréé par la préfecture pour effectuer vos démarches (Carte grise, [démarches automobile](#) ...).
-
- Vidéo explicative : [ANTS Chaîne](#)

Démarches à suivre :

Où faire sa demande de changement d'adresse pour votre carte grise ?



Vous avez 2 possibilités pour faire votre demande:

1) En ligne:

- Vous devez vous créer un compte sur le site de l'ANTS
- Renseignez votre numéro d'immatriculation
- Puis rentrez votre nouvelle adresse

2) Au près d'un garage agréé au SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules) :

- Vous devez remplir le formulaire de changement d'adresse (cerfa n°13750*05)
- Fournissez votre certificat d'immatriculation ainsi qu'une pièce d'identité valide
- Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois

💰 Quel est le prix du changement d'adresse sur votre carte grise ?

Vous n'avez absolument rien à payer car cela est gratuit dans la limite de 3 changements d'adresse. Au-delà de cette limite, une nouvelle carte grise sera alors éditée, vous obligeant à payer la taxe d'acheminement (2,76€ actuellement). Ceci est valable partout en France, quel que soit votre région ([Auvergne-Rhône-Alpes](#), [Hauts-de-France](#), [Ile-de-France](#)...).

🚗 Que devez-vous faire après votre demande de changement d'adresse de carte grise ?

Une fois votre demande faite, vous recevrez par courrier postal une étiquette avec votre nouvelle adresse. Vous devrez alors coller cette étiquette directement sur votre certificat d'immatriculation à l'emplacement prévu. N'oubliez pas que si vous avez déjà fait 3 demandes pour changer d'adresse, vous devrez payer 2,76€ pour recevoir votre nouvelle carte grise par courrier. Attention, vous devez légalement conserver votre ancien certificat d'immatriculation pendant une durée de 5 ans.

Pendant l'attente de la réception de votre nouveau certificat d'immatriculation, vous pouvez rouler pendant 1 mois avec un coupon détachable.

Bon à savoir: Depuis la mise en place du SIV (Système d'immatriculation des véhicules), tout changement d'adresse sur la carte grise d'un véhicule immatriculé en FNI, vous fait automatiquement basculer dans le nouveau SIV et vous obtenez un certificat d'immatriculation (CI).

Pour rappel, vous pouvez vous rendre dans n'importe lequel des garages auto de votre ville; que ce soit un concessionnaire ([Peugeot](#), [Renault](#)...) ou un centre auto ([Norauto](#), [Speedy](#), [Midas](#)...).